



### Légende

#### Zones urbaines, dites zones U

- La zone **UA** correspond à la partie ancienne du village. Elle comporte plusieurs secteurs :
  - ° Le secteur **UA<sub>1</sub>** présentant des risques majeurs de mouvements de terrain identifiés par le PPRN Poligny Sud.
  - ° Le secteur **UA<sub>2</sub>** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrain identifiés par le PPRN Poligny Sud.
- La zone **UB** correspond aux extensions urbaines du village. Elle comporte un secteur :
  - ° Le secteur **UB<sub>2</sub>** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrain identifiés par le PPRN Poligny Sud.
- La zone **UE** accueille des équipements collectifs. Elle comporte un secteur :
  - ° Le secteur **UE<sub>2</sub>** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrain identifiés par le PPRN Poligny Sud.
- La zone **UH** accueille le site du Domaine du Revermont. Elle comporte plusieurs secteurs :
  - ° Le secteur **UH<sub>2</sub>** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrain identifiés par le PPRN Poligny Sud.
- La zone **UI** accueille une partie du site de l'entreprise Marotte.

#### Zones à urbaniser, dites zones AU

- La zone **1AU**, couvrant des secteurs agricoles ou naturels de la commune, destinés à être urbanisés dans le cadre du PLU, à vocation dominante d'habitat. Cette zone comprend :
  - ° Le secteur **1AUa "Les Sauges"**.
  - ° Le secteur **1AUb "Le Parc"**.

#### Zones agricoles, dites zones A

- La zone **A** est réservée à l'activité agricole. Elle comporte plusieurs secteurs :
  - ° Le secteur **Ag<sub>1</sub>** présentant des risques majeurs de mouvements de terrain identifiés par le PPRN Poligny Sud.
  - ° Le secteur **Ag<sub>2</sub>** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrain identifiés par le PPRN Poligny Sud.

#### Zones naturelles, dites zone N

- La zone **N** couvre les secteurs naturels et forestiers de la commune à protéger en tant que tels. Elle comporte plusieurs secteurs :
  - ° Le secteur **Ng<sub>1</sub>** présentant des risques majeurs de mouvements de terrain identifiés par le PPRN Poligny Sud.
  - ° Le secteur **Ng<sub>2</sub>** présentant des risques maîtrisables de mouvements de terrain identifiés par le PPRN Poligny Sud.

#### ----- Limites de zones

#### ■ Emplacements réservés

#### Éléments repérés au titre de l'article L151-19 du CU :

- Murs
- Espaces de jardin
- Bâti (Chapelle, Oratoires)
- Tilleuls

#### Éléments repérés au titre de l'article L151-23 du CU :

- Ripisylve

#### Éléments repérés au titre du R151-43 du CU :

- Zones humides
- Mares

#### ■ Cavité souterraine

Liste des Emplacements Réservés						
N°	Localisation	Objet	Bénéficiaire	Section	Parcelles concernées	Surface m²
ER 1	Rue de la Fontaine	Création d'un accès au parking de la salle des fêtes /aire de jeux	Commune	AE 392	76,4	
					<b>Total ER 1</b>	<b>76,4 m²</b>
ER 2	Rue de la Fontaine	Création d'un espace de stationnement	Commune	AE 353	600,6	
					<b>Total ER 2</b>	<b>600,6 m²</b>
ER 3	Avenue des Tilleuls	Création d'un cheminement piétons	Commune	ZL 60	129,4	
				ZL 59	120,5	
				ZL 58	439,4	
				<b>Total ER 3</b>	<b>689,3 m²</b>	
				<b>Total ER</b>	<b>1 366 m²</b>	

0 50 100 150 200 250 300 m

## PLAN LOCAL D'URBANISME de PASSEANS

### 4. Plan de zonage au 1.3300°

- Elaboration prescrite le 20/04/2015
- Dossier arrêté le 15/11/2017
- Mis à l'enquête publique du
- PLU approuvé le
- Vu pour rester annexé à la DCN du



**SOIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

**SCIENCES ENVIRONNEMENT**  
Bureau d'études d'ingénierie, conseil, services

JURA  
32 rue Rouget de Lisle - BP 20460 - 39011 LONS LE SAUNIER CEDEX  
Tél : 03 84 86 19 37 - Fax : 03 84 86 20 33  
Email : contact@sciencesenvironnement.fr  
Site internet : www.sciencesenvironnement.fr